

|Sommaire|

Page 1 | Contexte |

Page 2 | Températures et IBM |

Pages 3, 4 et 5 | Indicateurs de morbidité et mortalité

Introduction

Le Système d'Alerte Canicule et Santé (SACS) est opérationnel du 1er juin au 31 août de chaque année et vient en appui au Plan National Canicule (PNC). Il est coordonné par l'InVS avec l'appui de ses cellules en régions (Cire).

Les objectifs principaux du Sacs sont :

- d'anticiper la survenue de vagues de chaleur susceptibles d'avoir un impact sanitaire majeur (Météo-France) ;
- d'identifier un impact sanitaire pendant une alerte, afin d'adapter si besoin les mesures de gestion ;
- d'identifier un impact sanitaire de manière précoce, avant l'identification d'une canicule par les seuils d'alerte météorologiques ;
- de faire le bilan de l'impact des vagues de chaleur en fin de saison.

Ce BVS résume le bilan de la saison estivale 2014.

Principe de la surveillance canicule (SACS)

Le système d'alerte canicule et santé (SACS) a été élaboré par Météo-France et par l'InVS en 2004, dans le but d'anticiper les effets d'une vague de chaleur pouvant avoir des conséquences de grande ampleur sur la mortalité afin de permettre la mise en place rapide de mesures de prévention et de gestion de l'évènement.

Il repose sur la surveillance des prévisions de températures et sur définition préalable de seuils d'alerte départementaux. Si les prévisions météorologiques indiquent un risque suffisamment élevé d'atteindre ou de dépasser les seuils d'alerte sur une période minimale de trois jours, Météo-France passe le ou les départements concernés en vigilance orange voire rouge pour le paramètre canicule, ce qui peut amener les préfets de département à activer les niveaux 3 ou 4 du PNC.

Parallèlement, en cas de vague de chaleur, la surveillance d'indicateurs sanitaires permet d'apprécier l'impact éventuel pour, si besoin, ajuster les mesures de gestion.

Niveaux d'alertes du Plan National Canicule (PNC)

Le plan national canicule comporte depuis 2013 quatre niveaux, coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique :

- **Niveau 1 - veille saisonnière (carte de vigilance verte)** : Ce niveau est activé automatiquement du 1er juin au 31 août de chaque année. Il consiste en la vérification des dispositifs opérationnels, mise en place d'une surveillance météorologique et sanitaire, dispositif et ouverture de la plate-forme téléphonique nationale.

- **Niveau 2 - avertissement chaleur (carte de vigilance jaune)** : Il est déclenché en cas de probabilité importante de passage en vigilance orange dans les jours qui suivent. C'est une phase de veille renforcée permettant aux différents services de se préparer à une montée en charge en vue d'un éventuel passage en niveau 3 et de renforcer des actions de communication locales et ciblées.

- **Niveau 3 - alerte canicule (carte de vigilance orange)** : Il est déclenché par les préfets sur la base de la carte de vigilance météorologique de Météo-France. Une fois activé, le préfet prend toutes les mesures adaptées dans le cadre du Plan de Gestion d'une Canicule Départemental (PGCD). Des actions de prévention et de gestion sont mises en place par les services publics et les acteurs territoriaux de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène.

- **Niveau 4 - mobilisation maximale (carte de vigilance rouge)** : Ce niveau correspond à une canicule avérée exceptionnelle, très intense et durable, avec apparition d'effets collatéraux dans différents secteurs. Cette situation nécessite la mise en œuvre de mesures exceptionnelles. La crise devenant intersectorielle, elle nécessite une mobilisation maximale et une coordination de la réponse de l'Etat avec l'activation de la Cellule Interministérielle de Crise (CIC) qui regroupe l'ensemble des ministères concernés.

Source :

<http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaieurs-extremes.html>

Suivi des indicateurs biométéorologiques (IBM)

Au cours de la saison estivale 2014, aucun dépassement simultané d'IBM minimum et maximum n'a été constaté en Poitou-Charentes. Toutefois, il est à noter que des deux indicateurs étaient proches des seuils d'alerte entre le 16 et le 19 juillet, période durant laquelle la France métropolitaine a connu vague de chaleur importante pendant laquelle Météo-France a placé jusqu'à 36 départements en vigilance jaune-avertissement chaleur.

Indicateurs biométéorologiques (IBM) et seuils d'alerte

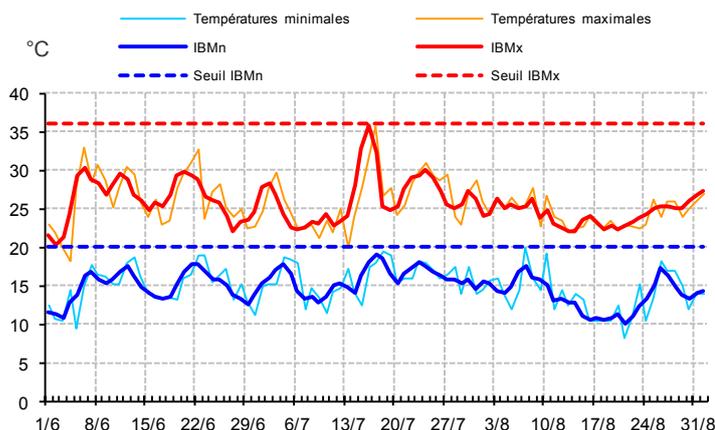
Après la canicule de 2003, l'InVS a recherché les meilleurs indicateurs météorologiques précédant une surmortalité attribuable à la chaleur.

Ces indicateurs sont les IBMn et IBMx, à savoir les moyennes respectives des températures minimales et maximales sur trois jours. Leurs seuils sont différents dans chaque département car les populations habituées aux fortes chaleurs y résistent mieux.

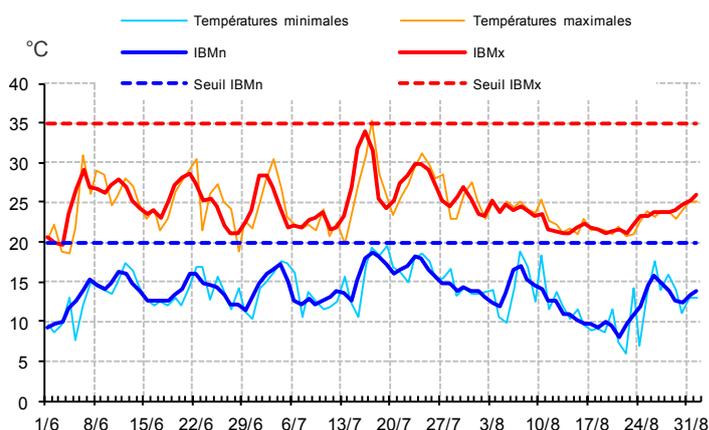
Dans les départements dont la population n'est pas suffisante pour calculer le seuil à partir duquel la mortalité augmente, on fixe celui-ci par analogie avec le percentile 99,5 des IBM, soit les 0,5% les plus élevées des températures des 30 dernières années.

En Poitou-Charentes, ces seuils sont les suivants :

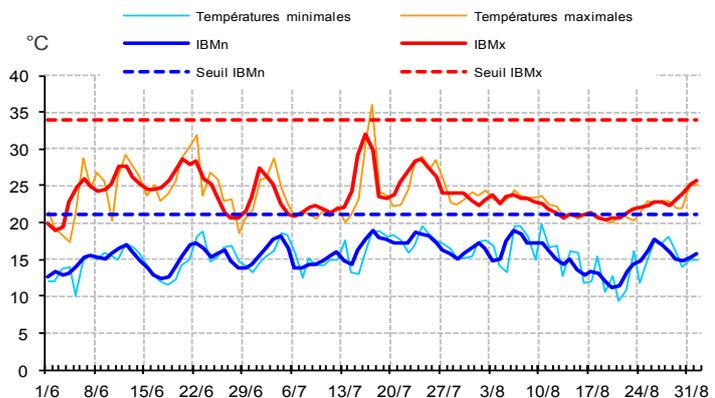
	Charente	Charente-maritime	Deux-Sèvres	Vienne
IBMx	36°C	34°C	35°C	35°C
IBMn	20°C	21°C	20°C	19°C



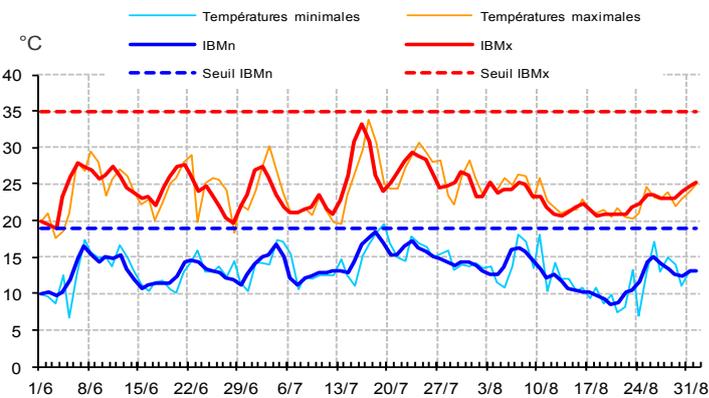
Charente



Deux-Sèvres



Charente-Maritime



Vienne

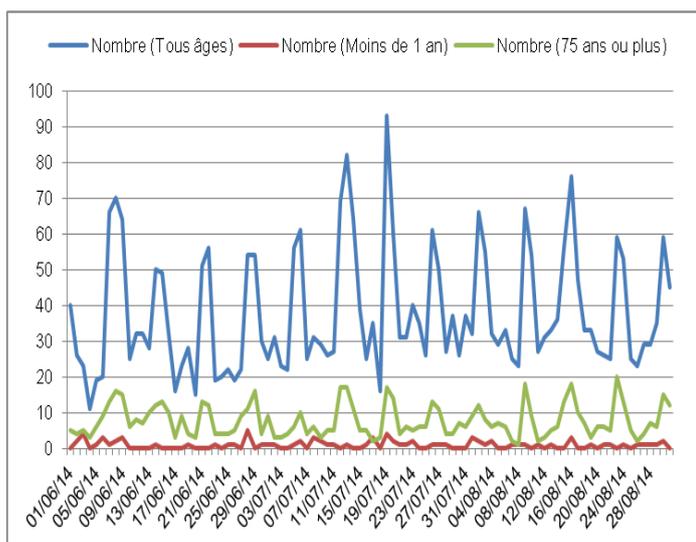
| Figure 1 |

Températures maximales et minimales observées en Charente (en haut à gauche), en Charente-Maritime (en bas à gauche), en Deux-Sèvres (en haut à droite) et en Vienne (en bas à droite), ainsi que les IBM minimal (IBMn) et maximal (IBMx) et leurs seuils respectifs pour la période du 1er juin au 31 août 2014.

Suivi des indicateurs de morbi-mortalité

Suivi des consultations SOS Médecins 17

On note des variations hebdomadaires des recours à SOS-Médecins 17 observées durant la saison estivale généralement les week-ends (figure 2) et particulièrement un pic des consultations enregistré pendant la journée du 19 juillet avec 93 consultations tous âges confondus, 17 pour les 75 ans ou plus et 4 pour les moins de 1 an. Cette journée est incluse dans la période de fortes chaleurs qu'a connu la France métropolitaine pendant la saison estivale 2014.



| Figure 2 |

Nombre de visites et consultations de l'association SOS Médecins 17 tous âges, plus de 75 ans et moins de 1 an du 1er juin au 31 août 2014.

Indicateurs de morbi-mortalité

Les indicateurs sanitaires suivis pendant le Sacs sont:

- Les passages totaux aux urgences, pour les moins de 1 an et les plus de 75 ans et pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermie/coup de chaleur, hyponatrémie et déshydratation). Ces données sont recueillies en Poitou-Charentes via les établissements participant au dispositif Oscour® (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) ;
- Les recours totaux aux associations SOS Médecins, pour les moins de 1 an et les plus de 75 ans, disponibles depuis 2006, permettant de recueillir des données de consultation en médecine générale, en termes de ressenti des patients (motif d'appel) et, pour certaines zones géographiques, en termes de pathologie diagnostiquée lors de la visite par le médecin ;
- Le nombre de décès enregistrés par les états civils.

Les services d'urgences participant à la surveillance du Sacs 2014

Les passages aux urgences sont transmis par les systèmes informatiques des établissements participant à Oscour® listés ci-dessous. La majorité des établissements du Poitou-Charentes participaient à Oscour au moment de la surveillance canicule de l'été 2014.

Les établissements non participants pour diverses raisons ont été grisés

Département	Etablissement	Date de début de transmission des données	Nombre quotidien de passages aux urgences
Charente (16)	CH d'Angoulême	23/07/2008	107
	CH de Ruffec	22/01/2010	24
	CH de Barbezieux	02/03/2010	24
	CH de Confolens	10/08/2010	24
Charente-Maritime (17)	CH de Cognac	21/10/2010	43
	CH de Jonzac	02/07/2008	38
	CH de la Rochelle	21/01/2010	121
	CH de Saintes	05/02/2010	84
Deux-Sèvres (79)	CH Saint Jean d'Angely	05/10/2013	30
	CH de Rochefort**	10/10/2012	75
	CH de Royan***	15/03/2014	41
Vienne (86)	CH Nord-Deux-Sèvres	10/08/2010	114
	CH de Niort	02/11/2012	134
	Polyclinique Inkermann*	08/07/2013	48
Vienne (86)	CHU de Poitiers	21/01/2010	160
	CH de Loudun**	22/03/2010	20
	CH de Montmorillon	19/06/2010	22
	CH de Châtelleraut**	07/03/2011	60
	Polyclinique de Poitiers*	30/06/2014	38

* : Etablissements ne transmettant pas leur données avec régularité, non inclus dans les analyses

** : Etablissements ne transmettant pas les diagnostics avec régularité, non inclus dans les analyses.

*** : Etablissement intégré récemment à Sursaud, non utilisé dans le Sacs 2014.

Suivi du volume des passages aux urgences pour les établissements participant à Oscour®

Le niveau de fréquentation des urgences tous âges confondus, chez les moins de 1 an et les 75 ans ou plus, était stable pendant la saison estivale par rapport aux semaines précédentes (figures 3 et 4). Toutefois, le pic des consultations a été observé lors de la vague de fortes chaleurs qu'a connu la France métropolitaine à la mi-juillet 2014.

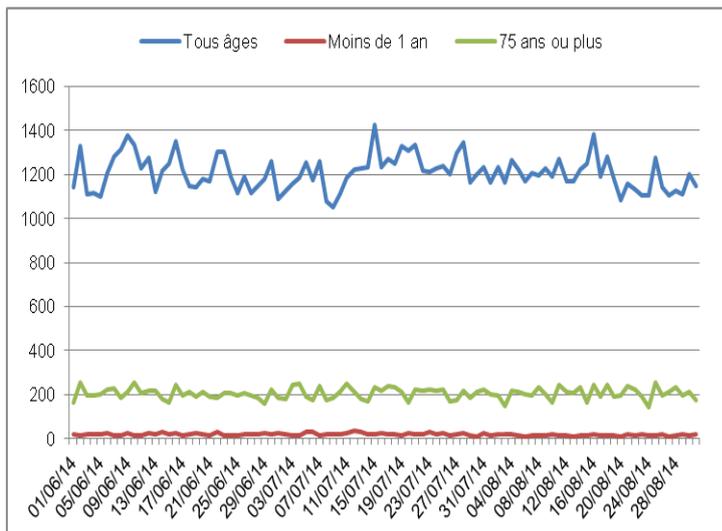
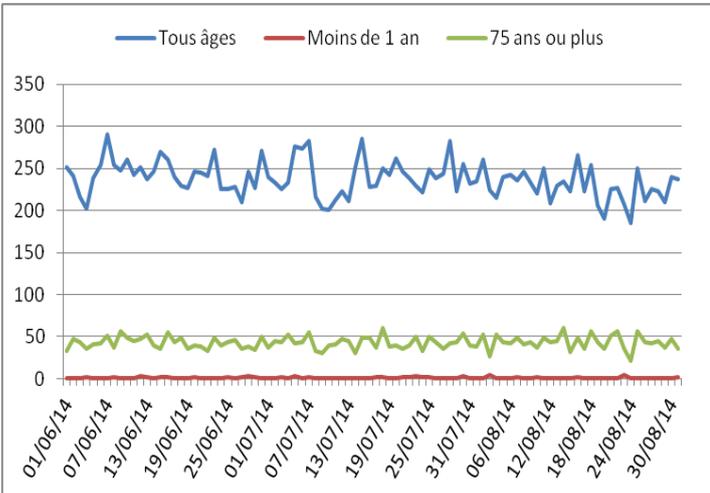
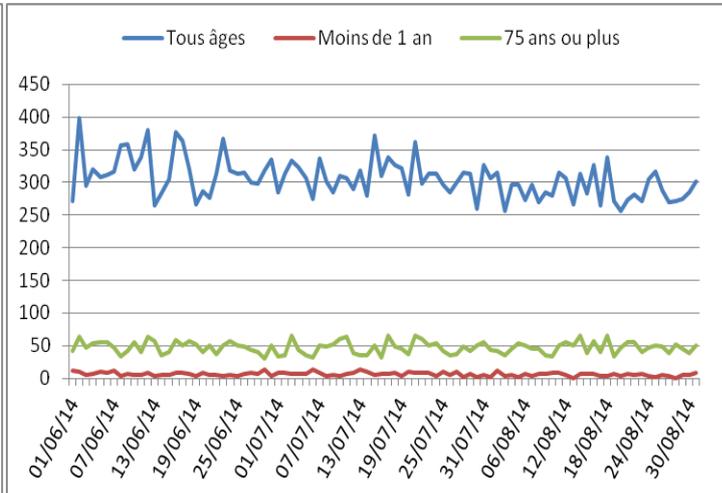


Figure 3

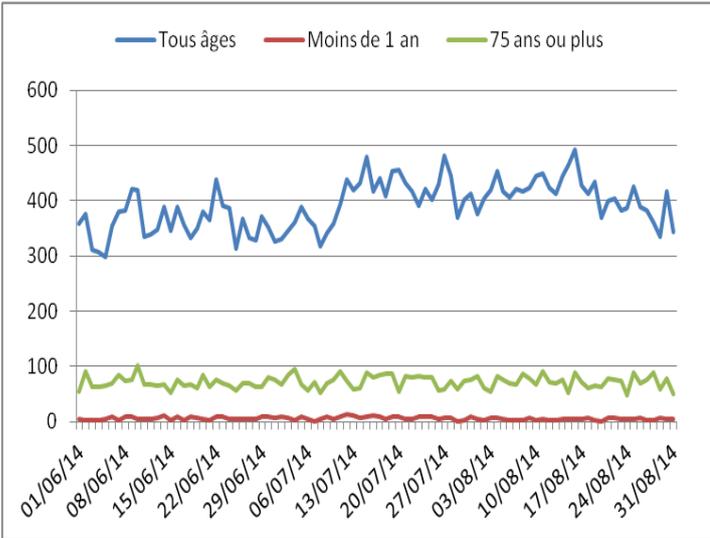
Nombre de passages tous âges, plus de 75 ans et moins de 1 an dans les services d'urgences du Poitou-Charentes du 1er juin au 31 août 2014.



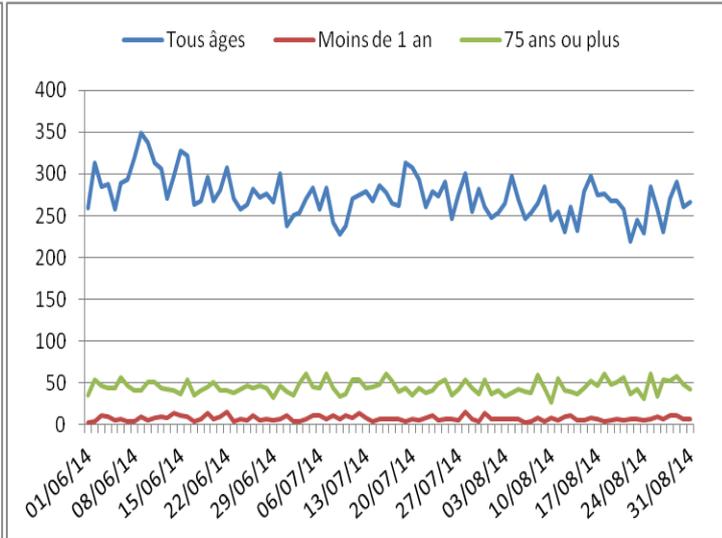
Charente



Charente-Maritime



Deux-Sèvres



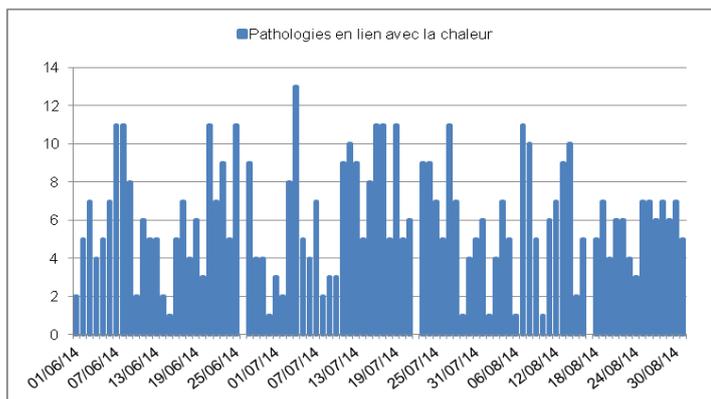
Vienne

Figure 4

Nombre de passages tous âges, plus de 75 ans et moins de 1 an dans les services d'urgences participant à Oscour de Charente, de Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de Vienne du 1er juin au 31 août 2014.

Suivi des passages aux urgences en lien avec la chaleur pour les établissements participant à oscour®

La fréquentation aux urgences pour une pathologie en lien avec la chaleur a varié pendant la saison estivale par rapport aux semaines précédentes. Le pic a été observé pendant la journée du 4 Juillet avec 13 passages (figure 5).

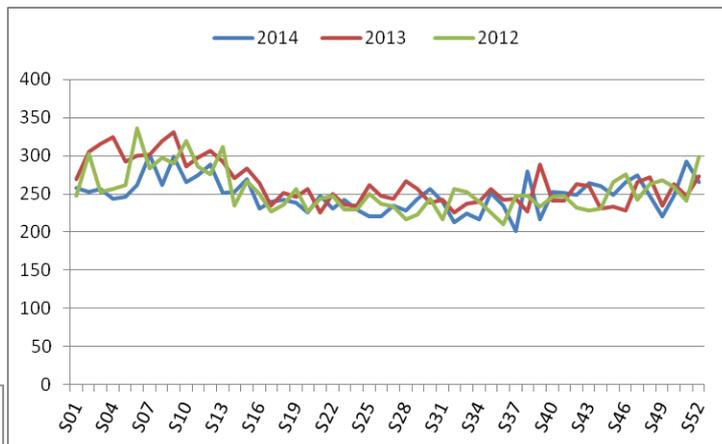


| Figure 5 |

Nombre de passages aux urgences du Poitou-Charentes pour une pathologie en lien avec la chaleur : hyperthermies, coups de chaleur, déshydratations et Hyponatrémies du 1er juin au 31 août 2014.

Suivi de la mortalité

Durant la saison estivale, la mortalité était stable par rapport aux semaines précédentes. De même, les décès enregistrés ne montraient pas de variation notable en comparaison aux deux années précédentes à la même période (figure 6).



| Figure 6 |

Décès hebdomadaires enregistrés en 2014, 2013 et 2012 dans les communes du Poitou-Charentes disposant d'un service informatisé.

Bilan de la Surveillance estivale 2014

Durant l'été 2014, la France métropolitaine a connu deux brèves périodes de chaleurs importantes : la première les 8 et 9 juin durant laquelle Météo-France a placé sept départements en vigilance jaune-avertissement chaleur en Rhône-Alpes, Franche-Comté et Alsace et la seconde entre le 16 et le 19 juillet pendant laquelle Météo-France a placé jusqu'à 36 départements en vigilance jaune-avertissement chaleur dont les 4 départements du Poitou-Charentes.

Sur l'ensemble de la période estivale, aucun département n'a été placé par Météo-France en vigilance orange-canicule.

L'impact des brèves périodes de chaleur sur la morbi-mortalité était faible.

Nos partenaires:

Les états-civils

Les centres hospitaliers : Angoulême, Barbezieux, Châtelleraut, Cognac, Confolens, Jonzac, Loudun, La Rochelle, Montmorillon, Niort, Nord-Deux-Sèvres, Poitiers, Rochefort, Ruffec, Saintes.

- L'association SOS-Médecins 17

- L'ARS du Poitou-Charentes



| Ours | Retrouvez ce numéro ainsi que les archives du Bulletin épidémiologique hebdomadaire sur : <http://www.invs.sante.fr>

Directeur de la publication : Dr François Bourdillon, Directeur général de l'InVS

Rédacteur en chef : Philippe Germonneau, Responsable de la Cire Limousin — Poitou-Charentes

Rédacteurs : Jean-Rodrigue Ndong et Rémi Metral, Cire Limousin — Poitou-Charentes

Diffusion : Cellule de l'InVS en régions Limousin et Poitou-Charentes, ARS Poitou-Charentes, 4, rue Micheline Ostermeyer, 86021 Poitiers Cedex

Tél. : 05 49 42 31 87 - Fax : 05 49 42 31 54

<http://www.invs.sante.fr> — Email: ars-limousin-pch-cire@ars.sante.fr